

## Dossier de Presse

### Accès aux Marchés de Capitaux des Villes et Collectivités Territoriales Africaines

Du 29 Mai au 02 Juin 2023 à Johannesburg, Afrique du Sud



**QUOI :** *Deuxième phase du programme de renforcement des capacités des directeurs financiers pour faciliter l'accès des villes et collectivités territoriales africaines aux marchés de capitaux.*

**QUI :**

- 70 directeurs financiers venus de 30 villes africaines
- Des maires et leaders africains vont partager les politiques gouvernementales relatives à l'accès des villes et collectivités territoriales africaines aux marchés de capitaux
- Des experts vont partager les expériences pratiques d'émissions d'obligations et les études de cas des villes africaines

**QUAND :** 29 Mai au 02 Juin 2023

**LIEU :** Hôtel Hilton Sandton à Sandown, Salle de Conférence, Johannesburg (Afrique du Sud).

#### DÉTAILS

CGLU Afrique et la Banque Africaine de Développement (BAD) organisent la deuxième phase du programme de renforcement des capacités des directeurs financiers des villes africaines, dans le cadre de l'Agence Territoriale Afrique pour le Commerce et l'Investissement (ATIA). La première formation a eu lieu à Abidjan en septembre 2022. La deuxième formation se tiendra à Johannesburg du 29 mai au 2 juin et mettra l'accent sur les expériences pratiques des municipalités sud-africaines en matière d'accès aux marchés de capitaux. Ce programme vise à renforcer les capacités d'investissement des villes africaines en émettant des obligations sur les

marchés de capitaux. Il démontre l'engagement de CGLU Afrique, de la BAD et de leurs partenaires à soutenir les initiatives financières et à favoriser la croissance économique des collectivités territoriales africaines.

### **Objectifs principaux**

- Vue d'ensemble des marchés obligataires municipaux et infranationaux
- Processus et gestion des risques : Comprendre le processus, y compris la gestion des risques, menant à l'émission d'obligations.
- Partenaires stratégiques : Comment identifier les partenaires stratégiques, y compris les banques, les souscripteurs et les cabinets juridiques
- Études de cas : Études de cas des marchés obligataires municipaux et infranationaux
- Voyage d'étude : Visite de la Bourse de Johannesburg et de la Banque de développement de l'Afrique australe (DBSA)
- Institutions financières de développement : Comprendre le rôle des IFD dans le rehaussement de crédit

### **Résultats attendus**

1. Compréhension pratique, par le biais d'études de cas, de comment émettre des obligations municipales et infranationales.
2. Examen de la documentation relative à l'émission d'obligations
3. Capacité à cartographier et à engager des partenaires stratégiques clés, y compris des tournées de présentation pour les investisseurs
4. Connaissance du fonctionnement de la Bourse
5. Création d'une communauté de pratique pour les obligations municipales et infranationales

### **Hôtes associés à la 2ème phase de la formation**

- La Banque africaine de développement
- Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
- La Banque de développement de l'Afrique australe
- Le Fonds de développement urbain et municipal
- La Banque européenne d'investissement
- C40 Cities
- La trésorerie nationale



**Programme prévisionnel de la formation**

	Day 1	Day 2	Day 3	Day 4	Day 5
10:00 – 10:45	<p><b>Cérémonie d'ouverture: Principaux intervenants</b>  <b>S.E. Thembi Nkandimeng</b>- Ministre de la gouvernance coopérative et des affaires traditionnelles.  <b>M. Bheki Stofile</b>, président de l'Association sud-africaine des collectivités locales (SALGA)  <b>Leila Fourie</b>, PDG de la Bourse de Johannesburg,  <b>Stefan Atchia</b>, Directeur de la division urbaine de la Banque africaine de développement.  <b>Jean Pierre Elong Mbassi</b>, Secrétaire Général CGLU Afrique  <b>Sénateur James Sanders</b>, Sénateur et Président de la Commission des Banques, État de New York, États-Unis.</p>	<p><b>C 22:</b> Evaluation de la qualité de crédit des villes et collectivités territoriales</p>	<p><b>C 24:</b> Expériences pratiques d'émissions d'obligations municipales en Afrique du Sud : Étude de cas de la Ville de Joburg.</p>	<p><b>C 24 (cont'):</b> Expériences pratiques d'émissions d'obligations municipales en Afrique du Sud : Étude de cas de la Ville du Cap</p>	<p><b>Table ronde 2 : Le rôle des institutions de financement du développement (IFD) :</b>            - Banque Africaine de Développement,            - Banque de Développement de l'Afrique Australe            - Banque européenne d'investissement,            - Attijariwafa Bank</p>
10:45 – 11:15	<b>COFFEE / TEA BREAK</b>				
11:15 – 12:30	<p><b>Table ronde 1 : Politique gouvernementale et environnement réglementaire favorables / contraintes pratiques pour l'émission d'obligations : la valeur ajoutée de l'ATIA</b>  <b>Hon Panyaza Lesufi</b>, Premier Ministre du gouvernement Provincial de Gauteng, Afrique du Sud ;  <b>Peter N'yongo</b>, Gouverneur du Comté de Kisumu, Kenya ;  <b>Kayode Fayemi</b>, Gouverneur de l'État d'Ekiti et Président du Forum des Gouverneurs du Nigeria.</p>	<p><b>C 22:</b> Crédit municipal, stratégie de financement et renforcement institutionnel, Initiative pour des villes durables en Afrique, Banque européenne d'investissement  <b>C 24 :</b> Obligations subnationales : La perspective d'Attijariwafa Bank</p>	<p><b>C 24 (cont'):</b> Expériences pratiques d'émissions d'obligations municipales en Afrique du Sud : Étude de cas de la Ville de Joburg.</p>	<p><b>C 24 (cont'):</b> Expériences pratiques d'émissions d'obligations municipales en Afrique du Sud : Étude de cas de la Ville du Cap</p>	<p><b>C 25:</b> L'importance des nouvelles opportunités de financement vertes/climatiques            Centre africain des villes (ACC)  <b>C 26 :</b> Obligations vertes : études de cas par DBSA et la ville de Johannesburg</p>
12:30 – 13:30	<b>LUNCH</b>				
13:30 – 15:00	<p><b>C 18 :</b> Notation et cotation des obligations municipales aux États-Unis : Valérie White (ancienne Directrice Générale de Standard &amp; Poor's Global Ratings (S&amp;P), New York).  <b>C 19 :</b> Comment améliorer l'environnement réglementaire qui peut accroître l'espace fiscal des villes et collectivités territoriales africaines (Centre Africain des villes, ACC)</p>	<p style="text-align: center;"><b>Visite de Johannesburg</b></p>	<p><b>C 24 (cont'):</b> Expériences pratiques d'émissions d'obligations municipales en Afrique du Sud : Étude de cas de la Ville de Tshwane</p>	<p><b>Visite d'étude à la Johannesburg Stock Exchange (JSE)</b>  <b>Case study of Municipal Bond listing</b></p>	<p><b>C 27:</b> Création d'une communauté du marché des obligations municipales africaines (MOMA) et d'un centre de pratique du marché MOMA,  <b>C 28 :</b> Contribution du C40</p>
15:30 – 15:45	<b>COFFEE / TEA BREAK</b>				
15:45-16:30	<p><b>C 20:</b> Le cadre législatif et réglementaires de l'accès au marché des capitaux des villes sud-africaines : Trésor National  <b>C 21:</b> Vue d'ensemble du marché des obligations municipales en Afrique, arguments en faveur des obligations municipales, processus incluant le rehaussement de crédit et la gestion des risques</p>	<p style="text-align: center;"><b>Visite de Johannesburg</b></p>	<p><b>C 24 (cont'):</b> Expériences pratiques d'émissions d'obligations municipales en Afrique du Sud : Étude de cas de la Ville de Tshwane</p>	<p><b>Visite d'étude à la Johannesburg Stock Exchange (JSE)</b>  <b>Case study of Municipal Bond listing</b></p>	<p><b>Cérémonie de clôture et mise en réseau</b>            - Actions clés et perspectives,            - DBSA(à confirmer)            - BAD,            - CGLU Afrique</p>

**Les différents media set organes de presse sont cordialement invités à couvrir le point de presse qui sera organisé après l'ouverture de la formation à l'hôtel Hilton Sandton à Sandown, Johannesburg, Afrique du Sud.**

**Le Département Communication de CGLU Afrique est par ailleurs disposé à organiser et à faciliter la prise de rendez-vous avec les experts et participants à la formation, sous réserve que les medias et organes de presse intéressés soumettent leur requête au dit Département avant l'évènement.**

**Wafae Boumaaz : Tel +212 660128943  
 Email : wboumaaz@uclga.org**

## Communiqué de presse

### **Accès aux Marchés de Capitaux des Villes et Collectivités Territoriales Africaines : Programme de Renforcement des Capacités pour Favoriser le Développement Économique et Financier des villes africaines**

CGLU Afrique, en partenariat avec la Banque Africaine de Développement (BAD), organise la deuxième phase de son programme de renforcement des capacités des directeurs financiers des villes africaines. Cette phase aura lieu à Johannesburg du 29 mai au 2 juin 2023, et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agence Territoriale Afrique pour le Commerce et l'Investissement (ATIA), un véhicule financier visant à améliorer les capacités d'investissement des villes et collectivités territoriales africaines grâce à l'émission d'obligations sur le marché financier.

Dans l'objectif de la préparation des villes et collectivités territoriales africaines membres d'ATIA pour l'accès à l'emprunt, la première formation s'est tenue du 19 au 24 septembre 2022 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Cette formation a bénéficié du soutien financier de la GiZ et du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE. Les participants ont eu l'opportunité de se former auprès d'experts du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan (BRVM), de l'Agence de Notation des Investissements Bloomfield, de la Société d'Intermédiation et de Gestion HUDSON, de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD), de la Banque Africaine de Développement (BAD) et des Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique.

La deuxième formation, qui se tiendra à Johannesburg, sera axée sur les expériences pratiques des municipalités sud-africaines en matière d'accès aux marchés de capitaux. Elle bénéficiera du soutien de l'organisation C40 qui lutte contre le changement climatique et rassemble 94 des plus grandes villes du monde, de la Banque de Développement de l'Afrique Australe (Development Bank of Southern Africa, DBSA), de la Banque Européenne d'Investissement (BEI), et de la Trésorerie Nationale de l'Afrique du Sud.

Ce programme de renforcement des capacités des Directeurs Financiers des villes africaines permettra aux participants d'acquérir les connaissances, les compétences et les outils nécessaires pour accéder avec succès au marché financier, renforcer leurs capacités d'investissement et soutenir le développement économique des villes et collectivités territoriales africaines, et démontre aussi l'engagement de CGLU Afrique, de la Banque Africaine de Développement ainsi que de l'ensemble des partenaires à soutenir les initiatives financières et d'autonomisation des collectivités territoriales africaines et à favoriser leur croissance économique.

A propos de :

### **Agence Territoriale Afrique pour le Commerce et l'Investissement des Territoires (ATIA)**



L'Agence Territoriale Afrique pour le Commerce et l'Investissement (ATIA) est une initiative de CGLU Afrique qui contribue directement à la mise en œuvre des dispositions de l'Agenda d'Action d'Addis-Abeba (AAAA) en ce qui concerne l'accès des villes et collectivités territoriales africaines au marché financier. ATIA se distingue par son pacte d'actionnaires qui reconnaît la primauté des membres de la société coopérative dans sa direction, assurant ainsi un contrôle étroit des villes et collectivités territoriales africaines. Cependant, ATIA fonctionnera selon des exigences bancaires strictes afin de prévenir toute interférence politique dans ses opérations.

### **Banque africaine de développement**

[www.afdb.org](http://www.afdb.org)



La BAD est une banque multinationale fondée le 04 août 1963 à l'occasion de la conférence de Khartoum. Cet accord est entré en vigueur le 10 septembre 1964 à Khartoum, au Soudan. Mais ce n'est qu'à partir du 1er juillet 1966 que la Banque a lancé ses activités. Son rôle principal est de contribuer au progrès social et au développement économique et individuel ou collectif des pays membres de la région. A cet effet, le Groupe BAD mobilise des ressources pour promouvoir les investissements dans les secteurs privé, agriculture, santé, éducation, infrastructure, etc.

Elle compte 54 pays africains membres régionaux et 26 pays non africains, membres non régionaux. Le Groupe BAD comprend aussi d'autres institutions qui sont le Fonds Africain de Développement (FAD) et le Fonds Spécial du Nigeria (FSN). Le Groupe BAD est un acteur clé pour le développement des marchés financiers en Afrique. A ce titre, la BAD travaille avec plusieurs initiatives et partenariats parmi lesquels nous pouvons citer : le Partenariat pour le développement du secteur financier en Afrique (Making Work Finance For Africa) lancé en 2007 par le groupe G8 ; et l'Initiative des marchés financiers africains (African Financial Markets Initiative (AFMI)) créée en 2008 pour développer les marchés obligataires en monnaie locale en Afrique. Des marchés obligataires bien enracinés et liquides sont essentiels pour un développement soutenu des pays conduit par une allocation des capitaux dictée par les marchés financiers. Toutefois, les marchés obligataires en Afrique demeurent largement sous-développés, avec des marchés d'obligations d'entreprises inexistantes ou encore à leurs balbutiements.

### **A Propos de Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique)**

<https://www.uclga.org/>



**UCLG AFRICA**  
United Cities and Local Governments of Africa  
Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique  
**CGLU AFRIQUE**

Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU Afrique)

: L'organisation faîtière des collectivités territoriales d'Afrique a été fondée en 2005 dans la ville de Tshwane, en Afrique du Sud, à la suite de l'unification de trois groupes continentaux

de gouvernements locaux, à savoir l'Union africaine des autorités locales (AULA) ; l'Union des Villes Africaines (UVA); et la section Afrique de l'União das Cidades e Capitais Lusófonas Africana, Americana y Asiatica (UCCLA). CGLU Afrique regroupe les 51 associations nationales de gouvernements locaux et régionaux opérant en Afrique ainsi que 2000 villes et territoires de plus de 100 000 habitants adhérents directs. A travers ses membres, CGLU Afrique représente plus de 350 millions de citoyens africains. Membre fondateur de l'organisation mondiale CGLU, elle en est la section régionale pour l'Afrique. Le siège de CGLU Afrique est basé à Rabat, capitale du Royaume du Maroc, où elle jouit du statut diplomatique en tant qu'Organisation Internationale Panafricaine. CGLU Afrique a également cinq bureaux régionaux au Caire, Egypte, pour l'Afrique du Nord ; à Accra, Ghana, pour l'Afrique de l'Ouest ; à Libreville, Gabon, pour l'Afrique Centrale ; à Nairobi, Kenya, pour l'Afrique de l'Est ; à Pretoria, en Afrique du Sud, pour l'Afrique Australe.